

Projet collaborateur et évolutif de disponibilité de l'eau en milieu agricole : gestion optimale de la ressource collective

Saint-Eustache, le 17 novembre 2021 – Le COBAMIL, l'organisme de bassin versant de la rivière des Mille-Îles, est fier d'annoncer le lancement du projet d'une durée de trois ans intitulé « Laboratoire vivant sur la disponibilité de l'eau pour les approvisionnements et les écosystèmes aquatiques dans le bassin versant du ruisseau Rousse à Oka ».

La situation du bassin versant du ruisseau Rousse

Le bassin versant du ruisseau Rousse, d'une superficie de 18,1 km², est situé dans la MRC de Deux-Montagnes. Près de la moitié de son territoire est utilisé à des fins agricoles. Or, l'irrigation non quantifiée, notamment en période d'étiage, modifie l'hydrologie naturelle du cours d'eau et provoque des conflits entre les usagers. Exacerbée par les changements climatiques, la baisse de la qualité et de la quantité d'eau dans le ruisseau Rousse détériore l'habitat de nombreuses espèces aquatiques et menace la pérennité des approvisionnements en aval.

Disponibilité de l'eau

Un bilan hydrologique complet du bassin versant sera dressé en quantifiant les échanges entre la nappe souterraine et le ruisseau et ceux entre les étangs d'irrigation et la nappe. Un portrait des pratiques d'utilisation de l'eau par la majorité des entreprises agricoles et de leurs besoins en eau permettra de diagnostiquer les enjeux du manque d'eau. Différents scénarios d'aménagement seront par la suite développés pour répondre aux besoins en eau de chacun.

Approche du laboratoire vivant et gestion collaborative

Un laboratoire vivant est un processus de collaboration évolutif permettant de tester les solutions au fur et à mesure du projet. Les producteurs agricoles seront impliqués dès le début de la démarche afin de créer un esprit de collaboration et de co-crée des solutions permettant une harmonisation des usages de l'eau.

Implication de nombreux partenaires

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le cadre des programmes Prime-Vert et Territoires : priorités bioalimentaires. De nombreux partenaires prennent également part au projet : AGÉCO, le club Profit-eau-sol et la Chaire en hydrologie urbaine du professeur Florent Barbecot de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

À propos du COBAMIL

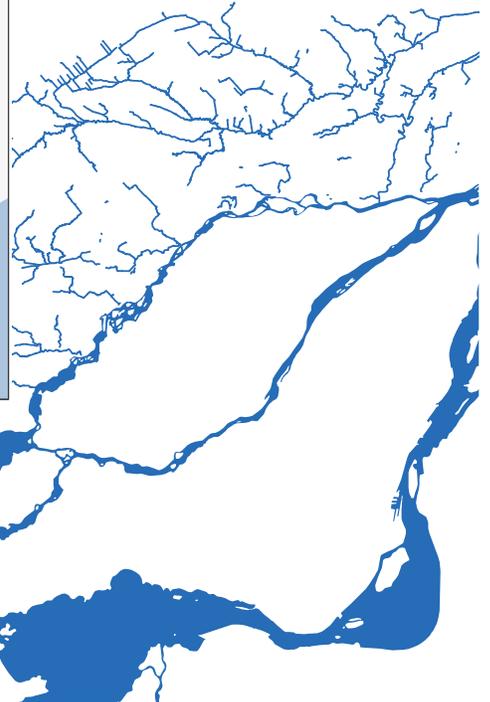
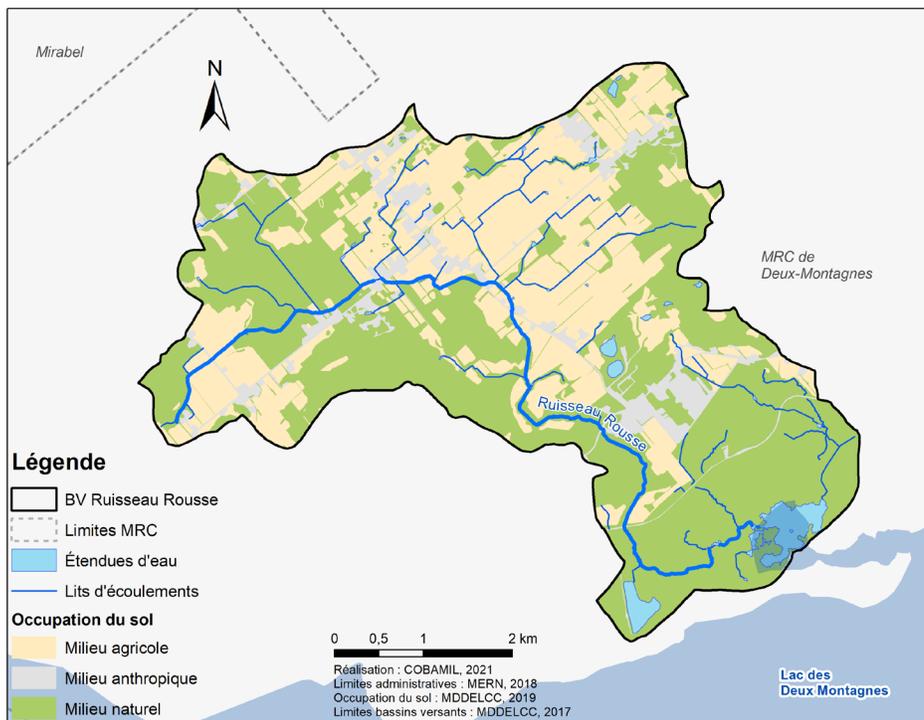
Le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) est l'un des 40 organismes de bassins versants reconnus par le gouvernement du Québec. Fondé en mars 2010, son territoire d'intervention de 1052 km² sur la couronne nord de Montréal inclut 25 municipalités et territoire et recense plus de 430 000 citoyens. Le COBAMIL est mandaté par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau, comme stipulé dans la Politique nationale de l'eau, la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques.

En plus d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) de la zone des Mille-Îles, le COBAMIL travaille à sensibiliser les intervenants et les citoyens quant aux problématiques liées à l'eau. Il réalise différents projets

terrain ou de concertation, dont le suivi de la qualité des eaux de surface, la délimitation de milieux humides et la lutte aux espèces exotiques envahissantes. Le PDE, publié officiellement par l'organisme en 2015, comprend 45 actions, réparties en quatre axes d'intervention pour améliorer la qualité de l'eau de la zone hydrographique des Mille-Îles.

-30-

Source :
Raphaël Goulet
Directeur général
Conseil des bassins versants des Mille-Îles
450 413-4013
rgoulet@cobamil.ca



Québec

UQÀM



geotop

Club conseil
Profiteausol

GRUPE
AGÉCO